

**GARDEX RODENT**  
**“BAIT BLOCKS”**  
**TUE RATS ET SOURIS**

RÉSISTE À L'HUMIDITÉ ET AUX MOISSURES

**NO. D'HOMOLOGATION: 10079 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**COMMERCIAL**

**GARANTIE:**

Diphacinone.....0,005%

Avertissement, contient les allergènes blé, soja.

Ce produit contient du malathion à raison de 0,009% et du propionate de calcium à raison de 0,378%, à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

(pour des détails supplémentaires sur la sécurité, voir verso)

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET: 4.5kg (10 LBS.)**

**Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.**

**Distribué par:**

**Gardex Chemicals Ltd.**

7 Meridian Rd.,

Etobicoke, ON M9W 4Z6

**1-800-561-7302**

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE:** Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

**PREMIERS SOINS:**

**En cas de contact avec les yeux,** rincer à l'eau pendant 15 minutes. **En cas de contact avec la peau,** laver à l'eau et au savon. **En cas d'ingestion,** faire boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en touchant le fond de la gorge avec les doigts ou un objet arrondi; faire vomir jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

La vitamine K1, par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés sont nécessaires.

**RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:** Garder hors des cours d'eau, lacs, et les étangs.

**MODE D'EMPLOI:** Utiliser l'appât pour contrôler le rat surmulot (*Rattus norvegicus*), le rat noir (*Rattus rattus*), et la souris commune (*Mus musculus*) à l'intérieur et le long des murs extérieurs des habitations, des bâtiments agricoles, des services alimentaires (denrées non-alimentaires), des silos vides, des usines de transformation (des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, et non-alimentaires) et les aires d'entreposage (denrées non-alimentaires). **Aires de restauration et installations de fabrication, de transformation et d'entreposage des aliments:** Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire: Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinées à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale: Usage réservé uniquement aux installations de transformation des aliments et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration).

**RESTRICTIONS D'UTILISATION:** L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

Pour une utilisation sécuritaire du produit, le point d'appât protégé doit présenter les caractéristiques suivantes :

- il doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (p. ex. métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants et les animaux non ciblés ne puissent le détruire;
- l'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés soient incapables d'atteindre l'appât;
- la structure interne doit faire en sorte que l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué;
- le panneau d'accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé (p. ex. au moyen d'une vis ou d'un cadenas);
- l'ensemble du dispositif doit pouvoir être fixé de façon sécuritaire (p. ex. en le clouant en place);
- il doit porter la mention « DANGER POISON ».

**SÉLECTION DES ENDROITS À TRAITER:** Déterminer les endroits que les rats et/ou souris fréquentent le plus souvent afin qu'ils trouvent et consomment l'appât. Généralement, ces endroits sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les terriers, dans les coins ou les endroits retirés, entre les planchers et les murs ou dans les endroits où les rongeurs ont été observés.

#### **MODE D'APPLICATION:**

Le GARDEX Rodent Bait Blocks consiste d'un bloc de 454 g à être divisé en 4 morceaux de 114g.

**RATS:** Placer 1 à 4 morceaux de GARDEX Rodent Bait Blocks par emplacement (habituellement à des intervalles de 5 à 10 m). Maintenir un approvisionnement ininterrompu en appât frais pendant une période de 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.

**SOURIS:** Placer un morceau de 28 g de GARDEX Rodent Bait Blocks à des intervalles de 2,5 à 4 m. Deux morceaux de 28 g peuvent être nécessaires aux endroits où il y a une forte activité de souris. Maintenir un approvisionnement ininterrompu en appât frais pendant 15 jours ou jusqu'à ce que cessent les signes d'activité des souris.

**RATS/SOURIS:** Remplacer immédiatement les appâts contaminés ou altérés.

Pour prévenir une réinfestation, éliminer la nourriture, l'eau et les abris autant que possible. S'il y a réinfestation, répéter le traitement. Dans les endroits où il y a présence d'une source continue d'infestation, établir des stations d'appâts permanentes et réapprovisionner au besoin.

**ÉLIMINATION:** 1. Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. 2. Suivre les directives provinciales concernant le nettoyage du contenant avant son élimination. 3. Rendre le contenant vide inutilisable. 4. Se débarrasser du contenant conformément aux exigences provinciales. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DES RONGEURS:** Jeter les rongeurs morts aux ordures ménagères ou les enterrer.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les Produits Antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.